



Réussir La Mulatière

reussirlamulatiere.fr

Vente d'un terrain communal, la belle affaire... sur le dos des Mulatins ?

Vous l'avez constaté, le terrain dit du « Skate Park » du quartier de la Cadière vous est désormais interdit d'accès. Madame le Maire vient d'acter la vente de ce bien commun au profit de la filiale de promotion immobilière d'une banque dans des conditions pour le moins douteuses.

Madame, Monsieur, Chers Mulatins,

Vous le savez, nous avons démissionné de nos mandats d'élus en septembre 2024 par ferme opposition à un projet de bétonisation sociale de notre ville, déjà fragile et populaire. Hélas, chaque mois, notre choix de rupture se voit conforter : le dernier exemple en date est la cession du terrain communal dit du « Skate-Parc », à la pointe de la rue de la Cadière.

Comme pour toute cession d'un bien appartenant à une commune, l'Etat – le pôle d'évaluation des Domaines – a été interrogé sur sa valeur afin notamment d'éviter une vente à vil prix. Les Domaines sont connus pour avoir une approche professionnelle et objective, pour certains même plutôt prudentielle. **Ce terrain communal fut ainsi estimé par la Direction des Finances Publiques à plus de 3 millions d'euros.**

Le conseil municipal vient pourtant d'approuver sa cession pour 2 millions d'euros.. Un million d'euros en dessous de l'évaluation...la belle affaire ! Le tout en intégrant, a priori sans aucun appel d'offres, un nouveau projet de construction d'une maison médicalisée...ainsi que des nouveaux logements sociaux bien sûr.

Lors du même Conseil Municipal, tenez-vous bien, Madame le Maire faisait approuver un emprunt par la commune...d'un million d'euros afin de « financer des investissements ». **La Mairie semble combler par la dette et l'emprunt (nos impôts!) ce qu'elle ne peut obtenir par une vente à juste prix. Scandaleux!**



Naturellement nous sommes tous favorables
à la mise en œuvre d'une maison médicale
d'envergure sur notre commune.



Faut-il en outre rappeler que la **précipitation pour engager cette vente** fait suite à un précédent projet tombé à l'eau, après trois années de coûteuses études, car il portait sur un terrain... dont Madame le Maire n'avait pas fait vérifier au préalable la constructibilité.

Pourtant les autres solutions ne manquaient pas qui auraient permis de préserver et valoriser ce terrain au profit de tous les Mulatins!

Ce projet n'a de toute évidence pas été suffisamment pensé : l'ancienne maison du gardien du cimetière constituait une première solution alternative pour installer la maison médicale. Une autre : le terrain au pied du grand L et donnant sur la place Jean Moulin, afin de participer à la centralité attendue. Enfin et a minima, n'eût-il pas été plus judicieux de **détacher seulement une partie de ce terrain du Skate Park pour construire cette maison médicale et ainsi maintenir le reste du tènement en espaces verts et aménagés pour les Mulatins** ? Sans construction de nouveaux logements sociaux !

Nous tenions à vous faire part de ces éléments. Nous continuerons de vous informer.

Nous vous souhaitons un bel été.

reussirlamulatiere.fr

NOUVEAU SITE INTERNET : Soutenez-nous sur le nouveau site !

Alban MICHAUD, Adjoint au Développement durable démissionnaire

Anne-Laure PASSERAT, Adjointe Petite Enfance, Santé et Prévention démissionnaire

Rachel SEMBEIL, Conseillère municipale démissionnaire

Alexandre TARGE, Conseiller municipal délégué à la Communication démissionnaire

Bénédicte TOUCHARD, ancienne adjointe démissionnaire

Lionel du VERDIER, Conseiller municipal démissionnaire